



Séance spéciale

Vendredi 8 juin 2012, 11 h 05

Présidence de M. Alburquerque de Castro

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. MOHAMED MONCEF MARZOUKI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TUNISIE

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

La Conférence internationale du Travail a l'honneur de recevoir ce matin la visite de M. Moncef Marzouki, Président de la République de Tunisie.

Pour souhaiter la bienvenue à notre invité d'honneur et pour le présenter, je donne la parole au Secrétaire général de la Conférence.

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE

Monsieur le Président Marzouki, c'est avec beaucoup de fierté que nous vous recevons à l'occasion de cette session de la Conférence internationale du Travail.

Vous comprenez bien, c'est un grand honneur que vous nous faites. A travers vous, c'est une page de l'histoire qui défile sous nos yeux, celle du Printemps arabe, et nous saluons ici avec respect le rôle-phare joué par votre pays. Cette étincelle du 17 décembre s'est répandue et a captivé l'imagination du monde entier et nous avons partagé ce moment historique – moment historique où des jeunes, mais également où des femmes et des hommes de tout âge et de tout bord, se sont rassemblés pour demander liberté, dignité, respect et justice sociale.

Aujourd'hui nous saluons aussi le parcours d'un homme ayant placé la défense des droits de la personne sur le plan tunisien arabe et international au cœur de ses choix et des engagements au cours de votre vie.

Docteur en médecine, très tôt c'est l'éthique médicale et la médecine sociale qui vous attirent. Mais vous, vous étiez déjà engagé politiquement. Et, à ce titre, vous connaissez le prix de la liberté, ayant été arrêté de multiples fois, emprisonné et contraint à l'exil. Vous démontrez ainsi que rien n'est immuable lorsque l'on mène au bout le combat pour ses idées: vous êtes là aujourd'hui. C'est donc également avec beaucoup d'émotion personnelle que je vous accueille ici, ayant été moi-même impliqué dans la lutte pour la démocratie, les droits de la personne dans mon propre pays, le Chili.

Comme vous le savez, un des principaux thèmes de cette session de la Conférence internationale du Travail est la promotion de l'emploi décent pour les jeunes.

Dans votre pays, la jeunesse a été à la pointe du changement en révélant ses aspirations à vivre ou

évoluer, contribuer et travailler dans des conditions de liberté et de justice sociale. Elle a participé avec enthousiasme à la consultation nationale sur les jeunes et la politique de l'emploi en Tunisie, organisée le 12 avril 2012 avec l'OIT en vue justement de cette Conférence.

Aujourd'hui, nous nous accordons tous pour dire que la stabilité et le progrès économique de notre société dépendent de notre réponse collective à la demande des jeunes.

Votre présence ici nous rappelle votre attachement aux valeurs de l'OIT et nous sommes fiers, depuis la transition, d'accompagner la Tunisie avec humilité et sens du devoir dans les priorités que vous êtes en train d'établir.

Je tiens à saluer la présence tripartite de la Tunisie à cette Conférence et à rappeler le rôle mobilisateur et courageux joué par l'UGTT et le mouvement syndical dans la révolution.

Dans ce monde tellement divers, vous avez raison de dire, et je vous cite: «La double culture a surtout ce remarquable avantage de faire accéder l'esprit à plus d'universalité, de relativité et de sens du dialogue avec l'autre». Nous sommes honorés de vous avoir parmi nous pour partager votre vision et vous remercions à nouveau pour votre présence aujourd'hui et pour la personne que vous êtes.

Original arabe: M. MARZOUKI (Président de la République de Tunisie)

Permettez-moi tout d'abord de m'adresser à vous, Monsieur le Président, pour vous féliciter de votre élection à la présidence de cette session en vous souhaitant tout le succès dans la direction de ses activités.

A cette occasion, je voudrais également m'adresser au Directeur général sortant, Monsieur Juan Somavia, pour lui exprimer toute ma reconnaissance pour les efforts considérables qu'il a consentis à la tête de cette grande Organisation et rendre hommage à son travail exemplaire et aux résultats substantiels qu'il a obtenus au cours de son mandat, dans l'intérêt de l'Organisation ainsi que de tous les Etats Membres et de tous les travailleurs.

Je le remercie également pour les paroles encourageantes qu'il m'a adressées et je crois qu'elles sont adressées à tous les militants tunisiens pour la démocratie et les droits de l'homme. Ce lieu les a reçus à maintes reprises lorsque nous venions solliciter l'aide et l'assistance et nous avons toujours reçu dans cette ville accueillante et cette instance toute l'assistance nécessaire à notre lutte pour la démocratie et la liberté.

Je voudrais également féliciter M. Guy Ryder pour son élection comme nouveau Directeur général, lui souhaitant la réussite dans l'accomplissement de sa tâche considérable.

Au nom du peuple tunisien, du gouvernement tunisien et en mon nom personnel, je voudrais remercier chaleureusement cette grande Organisation de l'honneur qui m'est fait aujourd'hui et de l'accueil qui m'est réservé et qui, à mon sens, dépasse ma personne et rend hommage au peuple tunisien dont le soulèvement a été le point de départ du printemps arabe.

La relation de la Tunisie avec l'Organisation internationale du Travail remonte à bien longtemps puisque nous avons adhéré à l'OIT dès notre indépendance en 1956. La Tunisie a adhéré aux principes et valeurs de l'Organisation et en particulier la justice sociale et a ratifié 58 conventions dont les huit conventions fondamentales de l'OIT relatives aux droits fondamentaux.

L'OIT a été l'une des premières organisations à exprimer sa solidarité avec la Tunisie après la révolution. Elle a ouvert un bureau de liaison en Tunisie et a participé à des initiatives concernant le dialogue social, l'emploi des jeunes et des femmes et le développement des régions prioritaires.

De même, nous avons organisé en collaboration avec l'OIT et le gouvernement belge un séminaire tripartite qui s'est tenu le 24 et le 25 mai 2012 pour lancer le projet de dialogue social et aboutir à un accord entre le gouvernement, l'Union générale tunisienne du travail et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, pour instituer un contrat social qui traduit l'engagement des partenaires tripartites à veiller au maintien de la paix et de la stabilité sociales. Ce contrat créera les conditions nécessaires à la mise en place des réformes économiques et sociales qui répondent aux objectifs de la révolution et aux aspirations du peuple tunisien. Le contrat social sera signé le 14 janvier 2013.

Nous sommes pleinement convaincus que la coopération fructueuse est à ses débuts et que nous partageons maintenant, dans les paroles et dans les actes, les mêmes valeurs, les mêmes rêves et les mêmes projets.

La révolution a mis, à travers des élections libres et transparentes pour la première fois depuis cinquante ans, la responsabilité dans les mains du peuple tunisien qui a lutté pendant des décennies pour la liberté et la justice sociale, et ce peuple est aujourd'hui prêt à coopérer avec toutes les personnes sincères à l'intérieur et à l'extérieur de la Tunisie au service du pays et de ses citoyens.

La révolution de notre peuple contre la dictature a pris naissance dans les régions les plus touchées par la marginalisation et la négligence avant que toutes les villes et les villages de notre pays n'y participent, car tout le monde avait compris que pour vivre dignement il n'y avait plus d'alternative à l'élimination de la corruption et de la tyrannie.

Nous travaillons sérieusement à la mise en place des fondements d'un Etat démocratique mais les réformes politiques profondes, quoique nécessaires, ne peuvent suffire à la construction d'un avenir prometteur. Nous avons pleinement conscience que l'objectif principal de notre révolution a été et est toujours le travail décent qui préserve la dignité et permet au citoyen d'exercer sa citoyenneté dans toutes ses activités. Sans cela, la démocratie devient

un concept creux qui ne peut nourrir un affamé, ni habiller un démuné.

Nos capacités limitées et la crise économique que nous traversons ne doivent pas constituer une entrave à la construction des institutions de notre Etat naissant pour qu'il puisse faire de l'emploi sa priorité.

Il est vrai que le nombre de chômeurs a pratiquement doublé depuis le début de la révolution car les investissements qui requièrent un minimum de stabilité ont fait face à des difficultés majeures que nous essayons de régler en renforçant les institutions et en assurant la sécurité. Nous avons ainsi réussi en coopération avec l'Union générale tunisienne du travail, à laquelle j'aimerais rendre hommage, à lutter contre le travail précaire qui se pratiquait sous le nom de «sous-traitance» dans laquelle se produisaient toutes formes de violations des droits des travailleurs.

Notre objectif premier est d'atteindre un niveau de développement qui ne réfute pas le principe de la justice sociale et non une croissance qui augmente les chiffres et fait progresser les indicateurs au détriment des êtres humains. C'est pour cela que le gouvernement a pris, après la révolution, un certain nombre de mesures. Nous avons par exemple, en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail des travailleurs, réussi, en dépit de la situation économique difficile, à adopter des mesures conjoncturelles, comme aider les entreprises lésées par les événements liés à la révolution ou les agriculteurs touchés par les catastrophes naturelles.

Nous avons également ratifié trois conventions internationales du travail, dans le domaine des normes internationales du travail, des relations de travail dans la fonction publique et de la promotion des négociations collectives. Parmi les mesures prises, je cite également: premièrement, l'adoption d'un programme de réforme économique et sociale comportant des mesures visant à favoriser les différentes formes d'emploi, la création de modalités d'investissement privé mettant l'accent sur le développement dans les régions qui manquent de services et d'infrastructures. Je voudrais dire que les employeurs en Tunisie travaillent avec sérieux et sincérité pour assurer ce développement social. Je les salue, les remercie et les appelle à travailler plus durement encore car la Tunisie appartient à tous ses enfants.

Deuxièmement, l'adoption des augmentations de salaires pour 2011, qui couvrent les travailleurs touchant le salaire minimum industriel et le salaire minimum agricole garanti, et les agents du secteur public avec ses deux branches, la fonction publique et les institutions et établissements publics.

Troisièmement, l'augmentation des allocations accordées aux familles défavorisées et du nombre de ces familles, qui atteint maintenant le chiffre de 235 000.

Quatrièmement, le gouvernement a annoncé, à l'occasion du 1^{er} mai 2012, après consultation du syndicat, l'équivalence totale entre le salaire minimum industriel et le salaire minimum agricole et le relèvement de leur montant.

On peut considérer que ce qui a été réalisé jusqu'à présent représente une partie des revendications des travailleurs et des autres partenaires sociaux. Mais cette partie est importante compte tenu de l'âge de notre révolution. Nous ne sommes pas satisfaits de cette réalisation mais nous continuerons à œuvrer pour l'enrichir de nouveaux acquis dans le cadre de

l'entente sociale. Je voudrais beaucoup insister sur cette notion d'entente sociale. La Tunisie vise à bâtir sa démocratie sur la base de l'entente politique entre toutes les parties. De même, elle veut bâtir la paix et la justice sur une plus grande entente sociale entre toutes les parties. Nous ne sommes pas en guerre les uns contre les autres, mais dans un travail de construction commune qui exige de chaque partie de la société un minimum d'acceptation de l'autre. Sinon c'est la guerre sans fin.

Notre objectif principal est de réaliser le maximum de justice sociale et de bâtir un modèle de développement durable qui assure à chacun la dignité et une citoyenneté active.

Nous réfléchissons maintenant sérieusement à d'autres moyens pour assurer le progrès social et garantir un travail au plus grand nombre possible de citoyens en dehors des formes traditionnelles du libéralisme classique. Nous voulons trouver d'autres voies au développement durable, sinon nous resterons prisonniers d'un système qui semble s'être éloigné de son rôle normal et qui sera source de problèmes plutôt que de solutions. Nous sommes conscients de la nécessité de revoir le modèle de développement suivi par notre pays et qui a été à l'origine de l'accroissement du nombre de personnes marginalisées et sans travail ainsi que du poids de la dette extérieure.

Nous devons à ce propos profiter des expériences des autres pays, en particulier en Amérique latine, qui ont réussi à construire leurs économies sur leurs capacités propres. Nous avons également besoin de l'assistance des organisations internationales dont l'Organisation internationale du Travail. Ce travail long va nécessiter des efforts et du temps ainsi qu'une solidarité et une collaboration entre le gouvernement, les travailleurs et les capitaux. Les difficultés que nous traversons en ce moment doivent nous inciter à nous entendre sur les objectifs que nous cherchons tous à réaliser dans le cadre d'un nouveau contrat social sur lequel nous bâtirons notre démocratie et ses institutions. Je voudrais affirmer qu'une démocratie sans justice sociale tout comme une justice sociale sans démocratie ne sont pas durables. Nous voulons construire la démocratie par la justice et la justice par la démocratie.

Ce qui s'est passé en Tunisie et ce qui se passe actuellement dans les pays arabes est un message clair que les peuples n'accepteront plus désormais la pauvreté et la marginalisation, qu'ils vont se soulever pour le droit à une vie digne, et que les minorités corrompues qui ont gouverné par le fer et le feu pour soutenir un régime social injuste et dégradant ne pourront plus jamais dominer une situation qui

est devenue intolérable. Il y a un message dans le message: il n'existe pas de paix parmi les peuples dans un système économique mondial injuste qui crée un fossé entre la richesse et la pauvreté. Aujourd'hui, la paix et la justice vont de pair. Tout le reste n'est que provisoire et augure de la violence qui ne manquera pas d'éclater un jour. Je sais que vous croyez tous aux mêmes valeurs que nous. Nous appartenons tous à une même école de pensée et à une même école de valeurs. Notre responsabilité est engagée, aujourd'hui que se sont précisées les limites du développement tel que nous le connaissons et des vieux modes de pensée et de leur effet sur la stabilité à l'intérieur des pays et entre les pays. Il est temps que tous les efforts se conjuguent pour que les droits des travailleurs, les droits des pays pauvres et les droits en matière de développement durable prévalent sur des idéologies qu'il est nécessaire de revoir catégoriquement. Travaillons ensemble pour profiter de cette occasion historique que furent la crise économique mondiale et la révolution arabe pour réfléchir à un nouveau développement et à une nouvelle économie mondiale. Travaillons tous pour assurer cette justice qui garantit la paix, celle-ci étant également nécessaire à la réalisation de la justice. Il s'agit là d'une longue bataille parsemée de dangers et qui risque d'avoir beaucoup de revers. Mais les forces de la vie et de l'espoir ne s'arrêteront jamais. C'est là notre plus grande consolation et notre plus grand encouragement. Que Dieu nous guide tous pour le bien des travailleurs, des peuples et de toute l'humanité. Que la paix et la miséricorde divine vous accompagnent.

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

Merci beaucoup Monsieur le Président de vos paroles éloquentes et de votre témoignage fondé sur votre expérience personnelle dans la lutte pour la liberté et la justice sociale. Nous savons que l'OIT trouve en vous un allié au moment de donner de l'espoir à des millions de jeunes qui, en particulier dans votre pays, ont été à l'origine d'une transformation fondamentale de la conscience sociale. Comme vous l'avez dit, nous voulons dire à ces jeunes que, sans eux, nous en sommes convaincus, il ne serait pas possible de ranimer le monde du travail, car la jeunesse est la force motrice de toute réforme.

Monsieur le Président, au nom de mes collègues du bureau de cette Conférence, de toutes les personnes présentes et en mon nom propre, j'aimerais vous exprimer une fois encore notre profond remerciement pour votre visite.

(La séance est levée à 11 h 25.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séance spéciale

Allocution de Son Excellence M. Mohamed Moncef Marzouki, Président de la République de Tunisie	1
---	---

.....
Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact sur
l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnaissants aux
délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exemplaires afin de ne
pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence sont accessibles sur
Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.
.....